

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) Vingt-septième session

Siège de l'UNESCO, Paris, salle XII (bâtiment Fontenoy)
du 8 au 12 juin 2015

Point 6 de l'ordre du jour provisoire : RAPPORT DES ÉTATS MEMBRES/RESEAUX MAB REGIONAUX ET THEMATIQUES SUR LEURS ACTIVITES S'INSCRIVANT DANS LE CADRE DU PROGRAMME MAB

1. Les représentants des États membres, des réseaux régionaux et thématiques du MAB et des réseaux de réserves de biosphère sont invités à présenter brièvement les activités respectives qu'ils ont menées depuis le dernier CIC-MAB. Tous les États membres et réseaux sont également invités à remettre au Secrétariat du MAB leurs rapports écrits, qui seront placés sur le site Internet du MAB dans la langue dans laquelle ils auront été reçus. Outre une description des activités passées, les représentants des États membres et des réseaux sont aussi invités à résumer les activités futures qu'ils prévoient de mettre en place et à recenser les possibilités de coopération connexes avec d'autres États membres ou réseaux ou le Programme MAB dans son ensemble.
2. Afin de faciliter une discussion éclairée sur les rapports et les projets thématiques et de recherche collaboratifs connexes, les représentants des États membres et des réseaux sont encouragés à soumettre leurs rapports bien avant la session du Conseil.
3. Les représentants d'institutions qui souhaiteraient proposer une coopération future avec la communauté du MAB sont encouragés à participer au débat sur ce point.
4. Le CIC-MAB est invité à prendre note des rapports nationaux et de réseau présentés et/ou mis à disposition sur le site MABnet et à débattre de leurs contenus, conclusions et suggestions de coopération future éventuelle, notamment dans le contexte du projet de Stratégie du MAB (2015-2025).